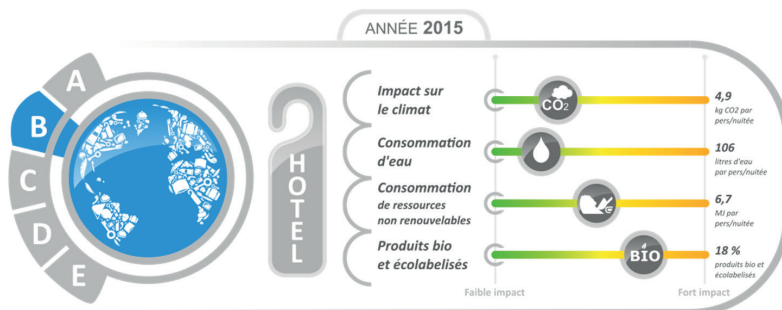


L'ÉTIQUETTE ENVIRONNEMENTALE POUR LES HÉBERGEMENTS



Une démarche développement durable pour :

- Évaluer l'impact économique d'une nuitée dans votre hébergement
- Réduire vos coûts de fonctionnement d'environ 7 %
- Réduire votre impact environnemental de 10 à 60 %
- Afficher votre performance et votre engagement environnemental.

L'affichage environnemental est un des engagements phare du Grenelle de l'environnement. Cet outil concret est mis au service du consommateur pour guider ses achats vers les produits les plus respectueux de l'environnement. Le logiciel WINGLY développé par le cabinet BETTERFLY TOURISM en partenariat avec l'ADEME permet de réaliser des étiquettes environnementales adaptées aux hébergements touristiques.

Votre CCI vous accompagne dans cette démarche qui se déroule en 4 étapes :

- > Audit de votre établissement par un conseiller CCI (évaluation économique des postes : eau – énergie – blanchisserie – petit-déjeuner – produits d'accueil – produits d'entretien).
- > Édition de votre profil environnemental et de vos coûts poste par poste.
- > Simulation de solutions permettant de réduire votre impact économique et écologique d'une nuitée dans votre établissement.
- > Réalisation d'un plan d'actions.

En entrant dans la démarche « affichage environnemental », vous :

- Affichez et communiquez votre engagement environnemental de façon lisible et compréhensible pour le client.
- Calculez les impacts environnementaux et économiques pour les diminuer, les réduire et réaliser des économies à court terme.
- Disposez de tableaux de bord pour suivre les coûts et impacts environnementaux.

Contact :

Maryline NOIRAT, Conseillère Tourisme

mnoirat@doubs.cci.fr - 03.81.31.25.03.

CCI DU DOUBS - 46 avenue Villarceau - 25000 BESANÇON